

CHANTAL ZIMMER-HELOU DELEGUEE GENERALE

Un nouveau look pour la FFF

Sortie triomphale pour Paul Dompnier lors de l'Assemblée générale de la FFF le 11 septembre. Jean Bréville fit plébisciter l'ancien délégué général pour ses bons et loyaux services. La salle ovationna longtemps le fidèle soldat de la FFF.

«Après avoir remercié M. Paul Dompnier, qui a apporté durant plusieurs années sa collaboration à la FFF et qui nous a quitté voici quelques mois, je tiens à accueillir, au sein de cette assemblée, notre déléguée générale, M^{me} Chantal Zimmer-Hélou, à laquelle j'accorde toute ma confiance en tant que déléguée générale».

Bien qu'il nous "ait quitté voici quelques mois", Paul Dompnier était encore bien avec nous, droit comme un chêne, souriant et visiblement ému du franc succès qu'il récoltait. Avec Chantal Zimmer-Hélou, la fédération se donne un nouveau look. Cette jeune femme de trente-trois ans est plutôt du style "poigne de fer et séduction". Paul Dompnier, qui ne manquait pas non plus de poigne, a rempli sa charge avec beaucoup d'autorité, à la fois délégué général et général délégué.

Chantal Zimmer-Hélou a acquis une solide expérience dans la création, la gestion et le développement d'affaires de distribution (VPC, franchise, distribution en gros et détail). Elle a également, dans le cadre d'une société de promotion immobilière spécialisée, exercé une fonction de réalisation et de commercialisation de locaux industriels et commerciaux.



"Madame franchise" est diplômée de l'École supérieure de commerce de Reims. La venue de Chantal Zimmer-Hélou "aux affaires" s'inscrit dans la logique de la nouvelle direction générale décidée par le conseil de la FFF. Une orientation que l'on nous rappelle boulevard des Italiens: «intensifier les services offerts aux adhérents (franchiseurs) et aux franchisés actuels ou futurs; rendre le plus concret possible, les interventions de la fédération en faveur de cette forme de distribution et d'être le plus proche possible des préoccupations des entreprises; de contribuer au développement national et international des entreprises concernées.»

"Madame franchise" devra faire oublier "Monsieur FFF". ●